

# CITE SCOLAIRE ANDRÉ MAUROIS – DEAUVILLE

## - LE SERVICE DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT

La cité scolaire A. MAUROIS propose un service de restauration et d'hébergement (internat mixte pour les étudiants du BTS Tourisme et collège/lycée en grande partie pour les cavaliers de l'Académie Delaveau). Il fonctionne du lundi matin au vendredi midi inclus.

### Collège/lycée : 20 places en chambre de 4



**Un foyer accueillant**

**Un bureau individuel dans chaque chambre**

**Une salle d'études pour un travail personnel**

**Une salle d'eau par chambre**



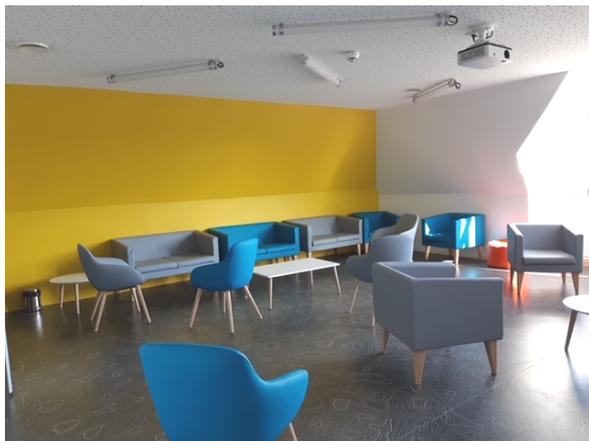
# CITE SCOLAIRE ANDRÉ MAUROIS – DEAUVILLE

## BTS : 40 places en chambre de 2

**Un foyer accueillant**

**Un bureau individuel dans chaque chambre**

**Un cabinet de toilettes dans chaque chambre**



## CITE SCOLAIRE ANDRÉ MAUROIS – DEAUVILLE

Les repas sont confectionnés sur place par une équipe qualifiée, sensibilisée à l'équilibre alimentaire et à l'écoute des attentes des élèves. Une attention particulière est portée à la qualité des denrées alimentaires, avec le développement de l'utilisation de produits bio et locaux.

L'inscription se fait en début d'année pour l'année scolaire.

Les changements de régime sont admis en début de trimestre. Les demandes de modification doivent être adressées par courrier au service gestion avant la fin du trimestre précédent.

Pour accéder au self, chaque élève demi-pensionnaire bénéficiera gratuitement à la rentrée d'une carte magnétique, valable pour toute sa scolarité dans l'établissement. En cas de perte ou de détérioration, elle sera remplacée et payée par les familles au prix de 4.80 €.

(Les internes reçoivent un badge pour accéder à leur chambre. Tarif de remplacement : 9€)

*La chaîne de distribution aux couleurs d'Halloween / le 3<sup>ème</sup> self*



<b>TARIFS 2021</b>			
<b>TYPE DE FORFAIT</b>	<b>DP 4 JOURS*</b>	<b>DP 5 JOURS</b>	<b>INTERNAT</b>
<b>Tarif annuel</b>	<b>446.40 €</b>	<b>558.00 €</b>	<b>1596.60 €</b>
Janvier - mars	136.40 €	170.50 €	487.85 €
Avril - juillet	136.40 €	170.50 €	487.85 €
Septembre - décembre	173.60 €	217.00 €	620.90 €

*\* Pas de repas le mercredi. Exceptionnellement (retenue, devoir, cas de force majeure), les élèves ayant opté pour le forfait 4 jours pourront prendre un repas le mercredi (au prix de 3.80 € à régler à la récréation du matin au service intendance).*

Les tarifs sont forfaitaires. Ils sont fixés chaque année par le conseil départemental du Calvados.

Les factures sont envoyées au début de chaque trimestre. Le paiement peut s'effectuer auprès du service intendance de la cité scolaire, par chèque, espèces, télépaiement ou par virement bancaire.